

Evolution des surfaces protégées (réglementation et/ou par acquisition) et/ou gérées pour la protection de la biodiversité

Description

Cet indicateur permet de suivre l'évolution des surfaces acquises par le Conservatoire du Littoral, les départements du Pas-de-Calais et du Nord, ..., et les surfaces gérées sur le marais

Calcul sous SIG

Contexte / Analyse

Pour bien mesurer les tendances d'évolution du marais, il convient de relever certains indicateurs comme celui des surfaces protégées ou préservées par des mesures réglementaires ou contractuelles. Pour cela un point est fait tous les 5 ans en même temps qu'est réalisé l'occupation des sols du marais. La comparaison entre ces différents indicateurs permet de mieux déterminer les tendances d'évolutions réelles.

Résultats



Sans objet

Fréquence de mise à jour :

(années)



Fiche mise à jour le : 7 octobre 2015